

## Piqûre de Guêpe mortelle.

21

Ce cas a été observé dernièrement par le D<sup>r</sup> L. COLLINGE, d'Anthisnes. Il s'agissait d'une femme d'une quarantaine d'années qui avait déjà été piquée par une guêpe en 1940. A cette époque, elle présenta des troubles nerveux, mais sans conséquence fâcheuse.

En août 1948, le D<sup>r</sup> L. COLLINGE fut appelé à son chevet.

Elle avait reçu une piqûre d'une guêpe indéterminée dans une veine du bras. La trace de la piqûre était semblable à celle d'une injection intraveineuse. On ne notait aucune réaction cutanée à l'endroit de la piqûre.

La patiente était mourante et présentait les apparences d'un choc anaphylactique. Le D<sup>r</sup> L. COLLINGE nota en effet des phénomènes d'asphyxie avec cyanose, écume à la bouche, hypotonie, émission d'urine et de selles. La mort survint après 20 minutes.

Étant donné la rapidité des phénomènes, aucune thérapeutique n'a pu être entreprise. — M. LECLERCQ.

— La séance est levée à 18 heures.